



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

**Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions
- TPSGC**

**11 Laurier St./ 11, rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0B2 / Noyau 0B2**

**Gatineau
Québec**

K1A 0S5

Bid Fax: (819) 997-9776

Revision to a Request for a Standing Offer

Révision à une demande d'offre à commandes

National Individual Standing Offer (NISO)

Offre à commandes individuelle nationale (OCIN)

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Offer remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'offre demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

This document contains a security requirement.

Ce document contient une condition de sécurité.

Vendor/Firm Name and Address

**Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution

Maintenance & Professional Consulting Services
Division (FK)
11 Laurier St./ 11, rue Laurier
3C2, Place du Portage, Phase III
Gatineau
Québec
K1A 0S5

| | | |
|--|--|---|
| Title - Sujet SMART BUILDING SERVICES | | |
| Solicitation No. - N° de l'invitation EN438-170958/A | Date 2016-12-01 | |
| Client Reference No. - N° de référence du client 20170958 | Amendment No. - N° modif. 006 | |
| File No. - N° de dossier fk289.EN438-170958 | CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME | |
| GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$FK-289-71747 | | |
| Date of Original Request for Standing Offer | | 2016-10-20 |
| Date de la demande de l'offre à commandes originale | | |
| Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2016-12-21 | | Time Zone Fuseau horaire Eastern Standard Time EST |
| Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Maquiling(fk div), Amalia O. | | Buyer Id - Id de l'acheteur fk289 |
| Telephone No. - N° de téléphone (873) 469-4886 () | FAX No. - N° de FAX (819) 956-3600 | |
| Delivery Required - Livraison exigée | | |
| Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: | | |
| Security - Sécurité This revision does not change the security requirements of the Offer. Cette révision ne change pas les besoins en matière de sécurité de la présente offre. | | |

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

| | | |
|--|--------------------------|--------------------------|
| Acknowledgement copy required | Yes - Oui | No - Non |
| Accusé de réception requis | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| The Offeror hereby acknowledges this revision to its Offer. Le proposant constate, par la présente, cette révision à son offre. | | |
| Signature | Date | |
| Name and title of person authorized to sign on behalf of offeror. (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du proposant. (taper ou écrire en caractères d'imprimerie) | | |
| For the Minister - Pour le Ministre | | |

La présente modification 006 de l'invitation à soumissionner vise à répondre aux questions posées par l'industrie.

Q1 À la PARTIE C, section 11. e) de la Liste de vérification des exigences relatives à la sécurité, il est indiqué qu'il n'y aura AUCUN lien électronique entre les systèmes de TI du fournisseur et le ministère ou l'organisme du gouvernement. Un élément fondamental de la solution des services du bâtiment intelligent repose sur la collecte de données, de manière périodique, à partir des systèmes de contrôle automatique de bâtiments de l'État, ce qui exigera un lien électronique pour la collecte des données. L'État peut-il fournir une définition du terme « lien électronique » et des précisions supplémentaires expliquant la raison pour laquelle la LVERS indique qu'un lien électronique N'EST PAS requis?

R1 La contrainte découle du fait que la solution de l'offrant ne peut pas se raccorder à un réseau de données existant dans le bâtiment ni en supposer la disponibilité. En revanche, on s'attend à ce que la solution se raccorde au système de contrôle automatique de bâtiments existant et à ce qu'elle fournisse un lien avec le moteur d'analyse de l'offrant (p. ex., le nuage).

Q2 En ce qui concerne la réponse à la question 1, modification n° 1 – à titre d'offrant, notre entreprise canadienne tire parti de l'expérience dans le cadre de projets à l'échelle mondiale en matière de bâtiments intelligents réalisés par notre société mère et ses sociétés affiliées. Veuillez confirmer que l'État acceptera les projets de référence réalisés par notre société mère et ses sociétés affiliées pour l'exigence 4.3.1.2.

R2 L'expérience de l'offrant peut comprendre des références de projets réalisés à l'extérieur du Canada et exécutés par l'offrant ou les membres de la coentreprise. Une société est une entité juridique et telle que définie, l'expérience d'une société mère ou d'une société affiliée serait celle d'une autre entité juridique et ne peut être utilisée par l'offrant dans le cadre de ses qualifications d'expérience.

Q3 Chaque bâtiment du Canada pourra-t-il accueillir le matériel du fournisseur au sein du réseau du bâtiment, de sorte que le dispositif soit accessible par Internet?

R3 Voir la réponse à la question 2. En outre, il n'existe aucune contrainte liée à l'accueil du matériel de l'offrant (p. ex., une passerelle) dans le bâtiment (dans les limites raisonnables en matière d'espace). Toutefois, l'offrant ne peut pas supposer que toutes les parties du bâtiment seront accessibles par Internet. Si un tel accès est requis, l'offrant doit fournir les installations et garantir la sécurité, conformément aux exigences en matière de sécurité.

Q4 Pouvez-vous préciser si la limite de 30 pages s'applique à la proposition technique liée aux exigences techniques, conformément au paragraphe 4.3.1, ou aux exigences techniques et aux exigences obligatoires (4.3.1 + 4.3.2). Pouvons-nous répondre aux exigences obligatoires figurant au paragraphe 4.3.2 dans une section distincte (en plus de la limite de 30 pages)?

R4 La limite de 30 pages s'applique aux exigences cotées de la partie 4, conformément au DOAC. Les exigences cotées se trouvent au paragraphe 4.3.2 – Exigences techniques cotées. La limite de pages ne s'applique pas aux exigences hors de la partie 4.3.2.

Q5 Il n'existe aucune vérification de la consommation d'énergie pour l'édifice Alvin Hamilton, à Regina (Saskatchewan) et le Centre des pêches de l'Atlantique Nord-Ouest, à St. John's (T.-N.-L.)

R5 SPAC vient tout juste de télécharger les rapports sur l'état des immeubles comme documents de référence contenant des renseignements généraux sur ces deux emplacements.

Q6 Le document 12096PRapp pour Shawinigan est en français. Existe-t-il une version anglaise de cette vérification?

R6 La vérification de la consommation d'énergie est en français, car la plupart des documents de référence contenant des renseignements généraux dans la région du Québec sont en français.

Il n'y a aucune autre modification.